



Appel à manifestation d'intérêt

CEDEAO

Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest

Appui technique et un accompagnement à la gestion financière aux 17 pays (CEDEAO + Mauritanie et Tchad) pour la définition ou l'actualisation de leurs politiques nationales en matière de stockage de sécurité alimentaire et des instruments de gouvernances des stocks nationaux et appui au développement des capacités du RESOGEST

Service de Consultants

Manifestation d'intérêt n° ECW/DAERE/ARAA/2017/AMI/01

1. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a obtenu un financement de l'Union Européenne via la gestion déléguée de l'Agence Française de Développement, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest.
2. La mission du consultant aura pour objet : l'appui technique et l'accompagnement à la gestion financière aux 17 pays (CEDEAO + Mauritanie et Tchad) pour la définition ou l'actualisation de leurs politiques nationales en matière de stockage de sécurité alimentaire et des instruments de gouvernances des stocks nationaux.
3. La Commission de la CEDEAO, représentée par l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.
4. Afin de confirmer leur éligibilité à un financement de l'AFD, les consultants devront joindre à leur candidature la Déclaration d'intégrité (en annexe à ce document) dûment signée.
5. Les consultants intéressés doivent produire les informations montrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser la présente mission ; à ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références récentes de prestations similaires à la mission.
6. Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :
 - De l'ampleur des contrats,
 - De la nature de la prestation (**assistance technique longue durée, appui aux réformes institutionnelles aux niveaux national et régional, renforcement des capacités, gestion fiduciaire**)
 - Du domaine technique (sécurité alimentaire, gestion des stock nationaux céréales, etc...)

- Du contexte géographique (sous-région ouest africaine)
7. Le Client examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard des informations suivantes :
 - Compétences et disponibilités internes en matière d'appui technique apporté aux experts situés dans le pays ;
 - Correspondants/partenaires locaux ;
 8. Le Client dressera une liste restreinte de 6 candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues auxquels il adressera le Dossier de Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.
 9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous pour le **09 mars 2017 à 17H GMT**.

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) - Rue : 83, rue des Pâtures (SUPER TACO) – Lomé - République Togolaise, téléphone :+228 22 33 82 82, email : procurementaraa@outlook.com, cc : secretariataraa.ut.uaf@gmail.com.
 10. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures : 08h00 à 17h00.

Fait à Lomé, le 23 février 2017

SALIFOU Ousseini



Le Directeur Exécutif